



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE D'ILLE SUR TET SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2025

Date de convocation :

18/09/2025

En exercice : 29

Présents : 18

Votants : 22

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-cinq septembre à dix-huit heure trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Ille sur Tet se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. William BURGHOFFER, Maire.

Étaient présents : Mmes Mrs, Claude AYMERICH, Caroline PAGÈS, Françoise CRISTOFOL, Naïma METLAINE, Jérôme PARRILLA, Raphaël LOPEZ, **adjoints**, Mmes Mrs, Alain DOMENECH, Claudie SERRE, Xavier BERAGUAS, Damien OTON, Thierry COMES, Jean-Louis LIGAT, Evelyne FUENTES, Béatrice GONZALEZ, Yasmine SEBAHOUI, Valérie CRIBELLET, Danielle POUDADE, **conseillers municipaux**, et formant la majorité des membres en exercice.

Ont donné pouvoir : Alain MARGALET (pouvoir à Caroline PAGÈS), Caroline MERLE (pouvoir à Naïma METLAINE), Maryse NOGUÈS (pouvoir à Raphaël LOPEZ), Armande IGLESIAS (pouvoir à Evelyne FUENTES).

Absents : Annabelle ALESSANDRIA, Frédéric CRAVO, Mélissa OBBIH, Marielle ALONSO, Jean-Philippe LECOINNET, Bernard COURCELLE, Matias ROBIN.

M. Yasmine SEBAHOUI a été désigné comme secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2025/61 : MISE EN PLACE DE CIRCUITS CONNECTÉS

Vu le programme national « Petites Villes de Demain », auquel la commune d'Ille-sur-Têt a été labellisée le 21 mars 2021 par la Préfecture des Pyrénées-Orientales ;

Vu les orientations stratégiques définies dans la convention-cadre « Petites Villes de Demain » signée avec la Communauté de Communes Roussillon-Conflent, l'État, la Région Occitanie et le Département, notamment l'orientation 2 : « Accompagner le développement économique » et l'orientation 3 : « Valoriser les formes urbaines et les patrimoines » ;

Considérant la volonté de la commune d'Ille-sur-Têt de proposer un dispositif innovant de valorisation de son patrimoine et de développement de l'attractivité touristique, par la mise en place de circuits connectés interactifs ;

Considérant que ce projet s'appuiera sur une application mobile existante (type Baludik, Furet Company ou Wivisites) et proposera un parcours pour adultes, mais également un parcours destiné aux familles et aux enfants avec une signalétique dédiée ;

Considérant que ces circuits permettront de sensibiliser les habitants et les visiteurs à l'histoire et à l'identité culturelle de la ville, dans une approche familiale, intergénérationnelle et numérique ;

Considérant que le montant prévisionnel du projet est estimé à **36 309,60 € TTC**, incluant la conception des parcours, les contenus numériques, les supports physiques, les visuels, les interventions de prestataires spécialisés, ainsi que les frais de communication et de suivi ;

Considérant que ce projet s'inscrit pleinement dans les objectifs de redynamisation du centre-bourg, d'attractivité touristique, et de promotion de solutions numériques au service du territoire.

Considérant que le projet est éligible au programme européen Leader, pour la valorisation de notre territoire rural, et la promotion du patrimoine naturel et culturel.

Considérant le rapport du Maire,
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré,

APPROUVE la mise en place du projet de circuits connectés ludiques et patrimoniaux à Ille sur Tet, pour un montant de 36 309,60 € TTC

VALIDE le plan de financement suivant :

Leader Terres Romanes	80 €	%	29 047,68 €
Autofinancement	20 €	%	7 261,92 €

AUTORISE le Maire à signer tous documents à ce sujet.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
Fait à Ille sur Tet, le 25 septembre 2025

Le Maire,




W.BURGHOFFER